

GUIDE D'EXPOSITION
**LES CHEMINS ÉPINEUX DE L'ACCÈS AUX
DROITS DES PERSONNES
ÂGÉES IMMIGRÉES**

Collecte de témoignages en son et en image

Comme en témoigne de nombreux rapports, **le premier problème concernant les droits sociaux est celui du non-accès**¹. Pour l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), par exemple, plus de 50% des personnes qui y auraient droit ne la perçoivent pas, le chiffre est encore plus important pour les femmes et les personnes les plus âgées.² Cette situation ne concerne pas seulement les aides sociales, mais aussi les droits sociaux acquis par le travail, comme la retraite ou l'accès aux soins. **Ce sont ces difficultés dans le parcours d'obtention des prestations sociales que nous avons souhaité mettre au centre de cette exposition.**

Plutôt que de « non-recours » au droit, nous parlerons ici de « non-accès », pour désigner des situations où les personnes ne perçoivent pas une prestation sociale à laquelle elles sont pourtant éligibles. La notion de non-recours met l'accent sur les facteurs individuels, tels que **l'illettrisme ou l'illectronisme**, là où celle de non-accès tient aussi compte des facteurs structurels qui affectent l'accès effectif aux droits, tels que **la fermeture des guichets, le durcissement des conditions d'éligibilité**. Sur ce terrain, les populations immigrées, et plus particulièrement vieillissantes font face à des obstacles individuels mais aussi structurels importants.

Nombreuses sont les personnes immigrées âgées qui ont vécu, travaillé et cotisé pendant des années, souvent des décennies, et passé la majorité de leur carrière en France. Or, **le passage à la retraite s'apparente à un véritable « chemin épineux pour l'accès aux droits »**, comme nous l'explique l'une des personnes rencontrées et dont la trajectoire est illustrée dans l'exposition ci-après. Cette situation est aujourd'hui aggravée par le contexte de numérisation des services publics, de fermeture des guichets et de réforme des politiques sociales. En résulte une attente prolongée - parfois plusieurs années - sans certitude quant aux montants obtenus, renforçant la précarité de ces personnes déjà exposées à de fortes inégalités dans la société française.

Donner à entendre ces paroles nous semble important à la fois pour restituer des vécus et une réalité trop souvent éclipsée des discours ambiants, mais aussi, pour mettre en lumière les conditions sociales et institutionnelles du non-accès aux droits. Ceci nous semble d'autant plus essentiel dans **le contexte actuel de durcissement des politiques migratoires et de restriction budgétaire connue par le système de protection sociale français**.

1.Cf. Les rapports et publications de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE).

2. Meinzel P., 2022, « Le non-recours au minimum vieillesse des personnes seules », Les dossiers de la DREES, 97, p. 1-42.

Comment rendre visible les parcours semés d'embûches des seniors immigré.es dans l'obtention de leurs droits à la retraite ou la santé ? Quelle consistance donner aux rendez-vous administratifs qui se succèdent semaine après semaine pour constituer des dossiers, débloquer des situations individuelles pourtant partagées collectivement ?

Pour montrer la dimension systémique de ces inégalités et les conséquences pour les personnes concernées, plutôt que de représenter des individus identifiables, nous avons choisi des illustrations symboliques inspirées des parcours individuels. Ces illustrations sont accompagnées d'extraits d'entretiens pour faire entendre la voix des personnes au plus près de leur vécu.

Ces témoignages sur les parcours d'accès aux prestations sociales des populations immigrées âgées ont été collectés dans le cadre d'une recherche-action et d'accompagnements sociaux effectués par l'association GRDR en Ile-de-France, en 2024-2025. Tous les noms des personnes ont été changés conformément à leur demande et pour préserver leur anonymat.

Loin d'être des cas isolés ou des "erreurs administratives", ces parcours sont représentatifs des difficultés rencontrées, en France, par les personnes âgées immigrées pour obtenir leur retraite, leurs droits à la santé ou à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Pour écouter directement la voix des personnes rencontrées pour l'exposition

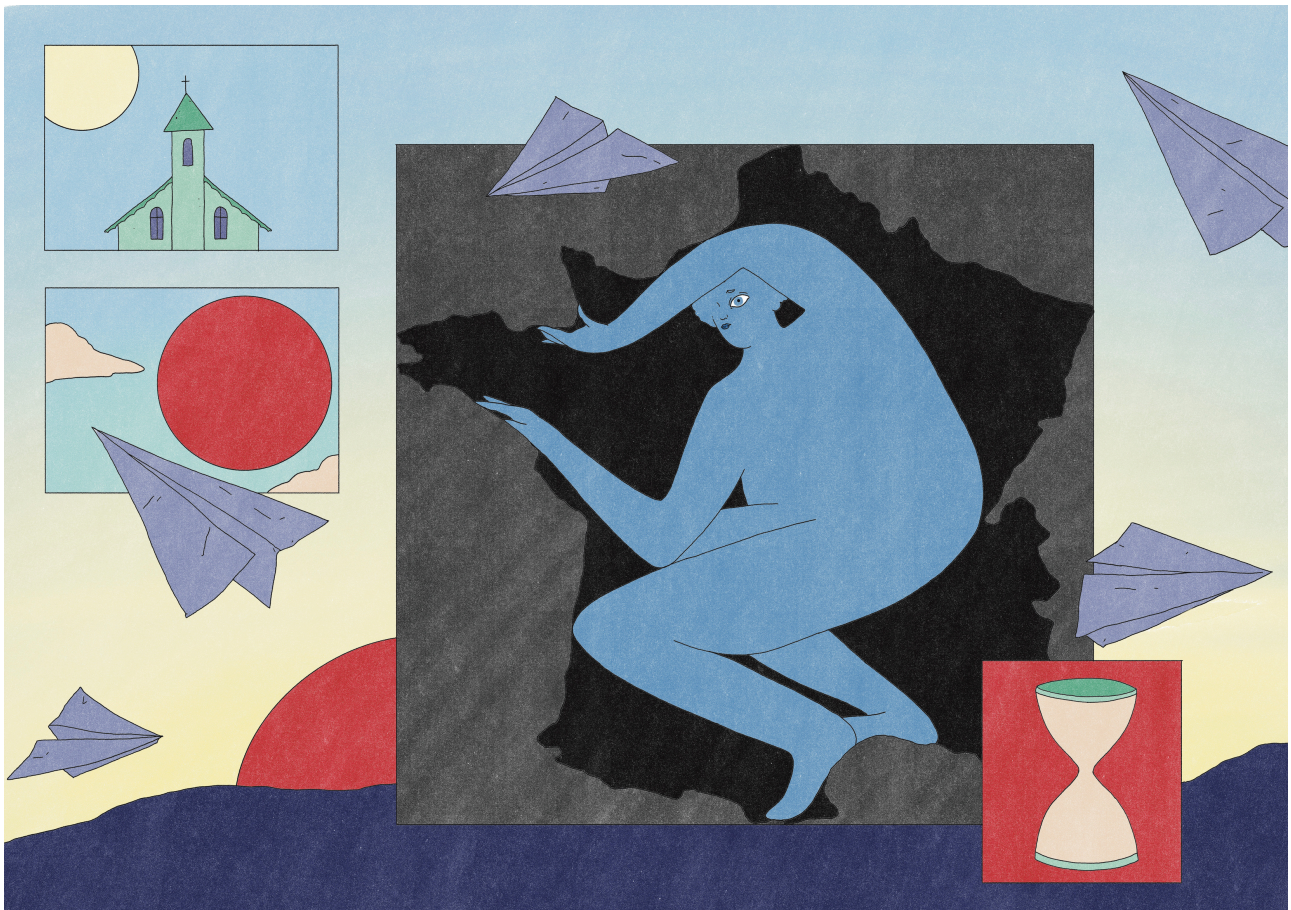


<https://bit.ly/4mpf1ZG>

Illustrations originales : Anna-Gaëlle Lienne pour le Grdr, tout droit réservé.

Montage sonore : Maëva Destrade

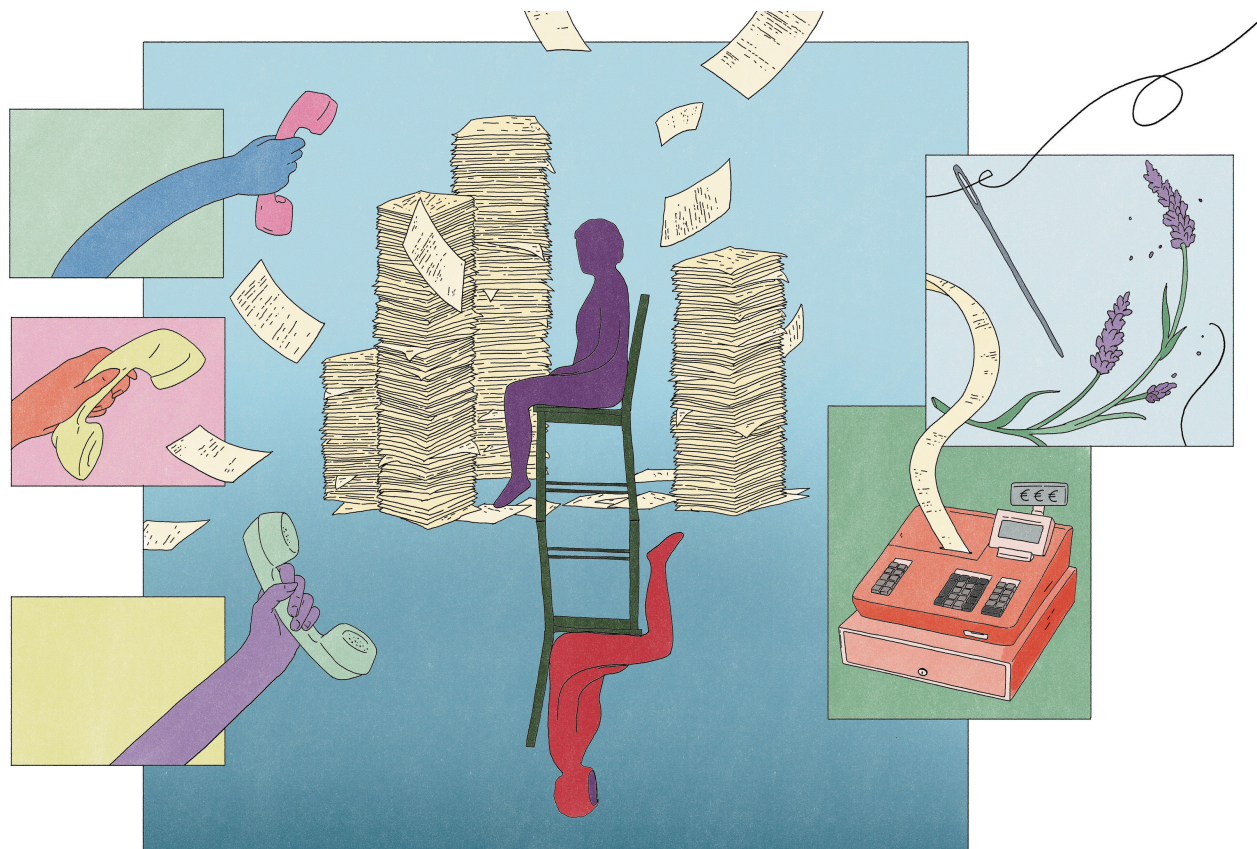
Travail de recherche : Armèle Cloteau et Hannah Bramekamp



Née d'un père français et d'une mère guinéenne, Mme Delmas grandit en Guinée avant de venir en France en début des années 2000 après le décès de son mari. Diplômée d'un Bac +3, ancienne dactylographe, elle se retrouve à faire le ménage dans les écoles de Paris. Suite à un accident du travail la rendant inapte, elle commence à se renseigner sur les conditions d'une retraite anticipée à 58 ans, n'entamant les démarches qu'à 62 ans. Aujourd'hui à 66 ans, deux semaines après notre entretien, elle vient seulement de toucher le premier virement de sa retraite. Très croyante et active dans une communauté chrétienne à Paris, elle rêvait de soleil et de chaleur, de liberté pour voyager et de voir sa fille et ses petits-enfants, aujourd'hui installés au Canada.

Dans l'attente de ses droits de retraite, elle s'est sentie contrainte de rester en France, pays qu'elle décrit comme "la prison dorée" dans un contexte de réforme des conditions d'obtention de l'ASPA où le temps de séjour sur le territoire est allongé à 9 mois (contre 6 auparavant) :

"Je ne me sens pas en sécurité du point de vue de mes droits... je ne suis rassurée de rien...tout est flou, je suis dans l'inconnu [...] Donc je ne m'adosse pas dans mon fauteuil, je reste accroupie."



Originnaire de Colombie, Mme Pelletier est arrivée à 20 ans en France en 1976, où elle commence des études de psychologie, d'administration puis de lettres. En parallèle, elle garde des enfants et travaille en tant qu'assistante à l'Université. Au marché des puces de Saint-Ouen, elle développe une activité de fabrication de bijoux et de vêtements avec son mari et devient progressivement gestionnaire de trois magasins. Entre-temps divorcée, elle découvre en 2017 que son numéro de sécurité sociale a fait objet d'une usurpation d'identité et ce depuis les années 1990-2000.

Elle revient alors à Paris pour obtenir un nouveau numéro et "retrouver tout ce qu'il y a eu dans le passé" afin de faire valoir ses droits à la retraite : de nombreux rdv, des papiers, preuves, des dossiers envoyés, des courriers, des coups de fil... l'attente perdure depuis 2022, pour la retraite et l'ASPA. Comble de la situation, pendant ce temps, la personne qui a utilisé son numéro est retraitée depuis 10 ans.

"J'ai reçu des courriers qui disent : une fois que vous avez réglé la situation, on vous envoie depuis 2022 tout ce que nous vous devons. Et puis c'est ça, les employées me disent qu'ils vont m'appeler. Et puis, depuis là j'attends le coup de téléphone. Ça fait quelques années."

Une fois la retraite obtenue, Mme Pelletier rêve d'avoir un terrain pour faire pousser des légumes, d'avoir un jardin, une maison avec un "énorme atelier" dans le sud de la France.

"Quand vous commencez à vieillir, vous pensez plus à l'argent, plus à rien du tout, mais plus à vous satisfaire. Pour faire des choses que vous auriez voulu faire en étant jeune, mais que vous n'avez jamais fait, parce que... parce qu'il y avait plein de parce que."





Né en 1953 en Mauritanie, M. Diallo travaille dans l'agriculture et l'élevage de bétail avec sa famille jusqu'à ses 21 ans. Il arrive pour la première fois en France le 28 novembre 1978. Après des aller-retours dans les années 1980, il revient en France en 2001 pour travailler dans "une usine à jambon" puis dans le secteur du nettoyage et de la restauration. Il obtient sa retraite en 2022, à 69 ans passés, mais se rend compte que 40 de ses années de travail ne sont pas prises en compte dans le calcul de sa retraite complémentaire. Dès lors, ses ressources reposent sur les APL, une retraite à 560€ et une complémentaire estimée à 86€. Dans ces conditions, se nourrir repose en grande partie sur les associations d'aide alimentaire et la solidarité du voisinage.

Son fils et sa femme le rejoignent en France en 2023 dans le cadre d'un regroupement familial, alors qu'il aurait aimé passer le reste de sa vie dans son village d'origine, où il a des terres et a construit une maison.

"Ces 500€ là, si je gagnais ça et j'étais en Afrique, j'aurais été bien tranquille, j'aurais été patron là-bas, je vivrais bien..."



M. Keita naît en 1961 dans une famille nombreuse au Mali, puis il voyage et travaille beaucoup dans la région : en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Nigeria, au Gabon. Il arrive en France le 31 mai 1987 et commence à travailler en tant que maçon. Aujourd'hui, il habite toujours dans un foyer et ces années de travail dans le BTP et sur les chantiers se font sentir : problèmes de santé, douleurs articulaires et un sentiment de fatigue physique et morale. Alors qu'il a demandé sa retraite (estimée à 500€/mois) depuis 2023, il perçoit aujourd'hui seulement la retraite complémentaire (autour de 226-230 €), en attendant que la totalité de ses trimestres soit reconnue. Ce montant ne suffit pas à subvenir à ses besoins en France (loyer, nourriture) et encore moins à ceux de sa famille au Mali qui "compte" sur lui (i.e. les frais de santé pour sa femme, atteinte de diabète). Il est donc largement contraint de solliciter ses compatriotes au foyer pour des prêts solidaires, en dépit d'un sentiment de honte qui s'accumule au fur et à mesure des dettes.

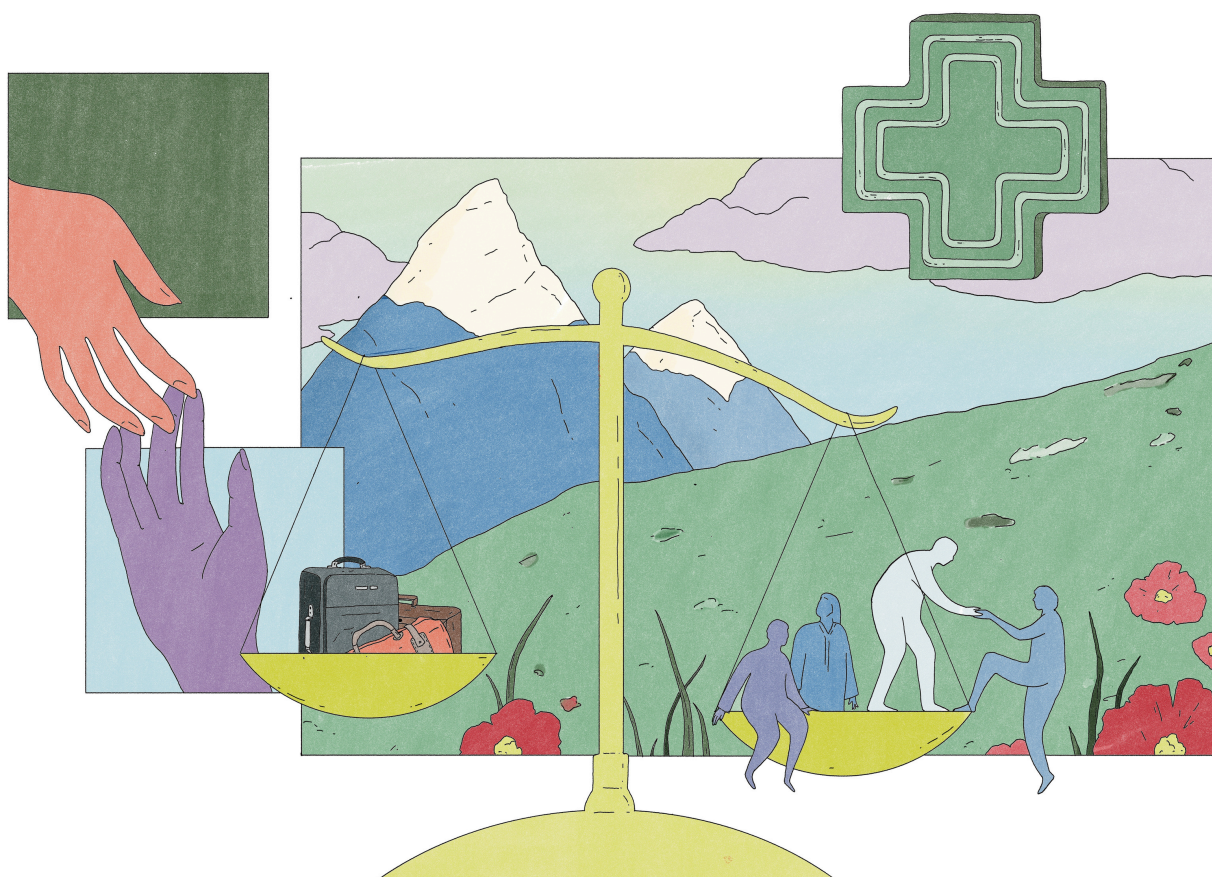
Malgré cette attente, il se projette dans une vie «entre la France et le Mali» où il a commencé à construire une maison et acheté un terrain pour planter des pommes de terre et des cacahuètes :



"Pour moi la retraite, vraiment, des fois, je pense: pourquoi je vis toutes les galères comme ça? C'est vrai que je n'ai pas l'argent, ce n'est pas beaucoup... Mais pourquoi je n'ai pas pris ça pour aller voir ma femme, les enfants? Et des fois je dis: non, je ne vais pas laisser mon droit ici. Pourquoi je vais laisser 14 ans ici?"

Malgré cette attente, M. Keita se projette dans une vie «entre la France et le Mali» où il a commencé à construire une maison et acheté un terrain pour planter des pommes de terre et des cacahuètes :

"Pour moi la retraite, vraiment, des fois, je pense: pourquoi je vis toutes les galères comme ça? C'est vrai que je n'ai pas l'argent, ce n'est pas beaucoup... Mais pourquoi je n'ai pas pris ça pour aller voir ma femme, les enfants? Et des fois je dis: non, je ne vais pas laisser mon droit ici. Pourquoi je vais laisser 14 ans ici?"



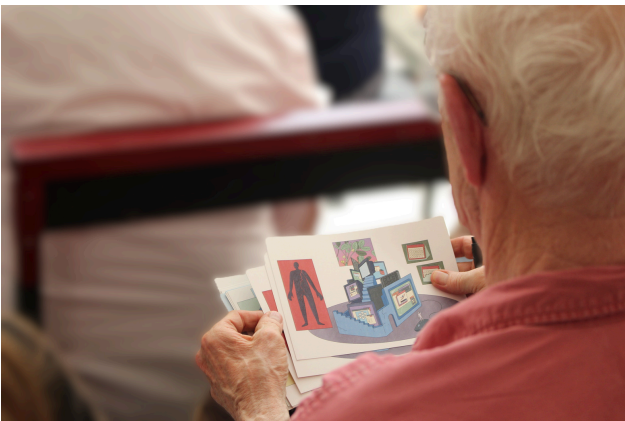
Arrivé en 2013 en provenance d'Algérie après une carrière d'une trentaine d'années en tant que fonctionnaire dans l'enseignement, M. Gacem vit avec une lourde pathologie rénale et a "tout quitté" (famille, travail, son pays) pour se soigner en France. Depuis, il s'est rapidement engagé dans la vie associative : entraide entre malades, aide aux démarches, soutien scolaire, pair-aidance. Aujourd'hui, il travaille en temps partiel thérapeutique dans une conciergerie solidaire et fait du tutorat bénévole en mathématique. De plus en plus contraint par sa maladie et le suivi médical, il vient de demander sa retraite, anticipant des ressources faibles : *"ce n'est pas une retraite qui me mettra dans le paradis"*.

"Vous faites une petite balance : si vous travaillez, vous gagnez moins. Et vous aurez l'ASPA, alors vous gagnez un peu plus. Je préfère gagner un peu plus... Bien-sûr, je suis contre la retraite... même à 65 ans, je continue de bouger... avec les associations."

Il a des idées concrètes, souhaitant continuer son engagement bénévole pour aider d'autres à mieux comprendre leurs droits à la retraite et la santé, par exemple en animant des ateliers : *"Moi j'ai pensé même, quand j'aurais le temps pour remercier ce que [le GRDR et d'autres associations] font pour moi... J'aimerais bien parce que j'aime le métier, j'aime transmettre mes savoir-faire"*.

Caractéristiques techniques :

L'exposition se compose de planches d'illustrations grand format, de légendes racontant les parcours de vie, de cartes postales recto/verso reprenant les illustrations et les parcours, et d'un podcast en français.



Cartes postales :
8 illustrations originales
format A5 (14,8 x 21cm) recto verso

Grands formats :
8 illustrations originales
format A3 (42 x 59,4cm) ou plus



Illustration : Anna-Gaëlle Lienne pour le Grdr

Réalisation de l'exposition : Armèle Cloteau et Hannah Bramekamp

Exposition Grdr, tout droit réservé, 2025.

Grdr

Migration-Citoyenneté-Développement

Le Grdr Migration - Citoyenneté - Développement est une association internationale de droit français composée de professionnel.les (agronomes, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, travailleur.es sociaux...) qui mettent leur savoir-faire au service des populations des territoires sur lesquels il agit.

50 ans d'histoire et de compagnonnage aux côtés des migrant.es

Le Grdr a été créé en 1969, par des ingénieurs agronomes soucieux de former des ressortissants venus du bassin du fleuve Sénégal (à la frontière entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal) qui souhaitent découvrir des techniques de développement agricoles pour les reproduire dans leurs pays d'origine. Le Grdr les a accompagnés dans leur structuration en collectifs et associations, y compris au sein des foyers de travail- leurs migrants. Dans les années 90, une ferme, à Ecoubly, permettait de proposer des formations agricoles et mécaniques en reproduisant des conditions de reproduction agricoles proches de celles du bassin du fleuve Sénégal. A partir des années 80 et à la demande des associations de migrant.es, le Grdr a ouvert des cellules, dans le bassin du fleuve Sénégal, pour les accompagner sur place dans la réalisation de leurs projets de développement local. Depuis le début des années 2000 et l'émergence de la décentralisation en Afrique de l'Ouest, le Grdr travaille aux côtés des autorités territoriales pour accompagner la planification territoriale tout en prenant en compte les projets collectifs et individuels et de la diaspora.

Une association au cœur du double-espace

Aujourd'hui, le Grdr travaille aux côtés de ses partenaires dans 8 pays (Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, Mauritanie, Algérie, Tunisie et France) qui lui permettent d'être présent tout le long du parcours migratoire. Il s'inscrit dans des logiques de planifications territoriales qui lui permettent de porter des projets sur tout un ensemble de thématiques diverses (gestion des ressources naturelles, adaptations aux changements climatiques, promotion de l'habitat durable, insertion professionnelle des femmes et des jeunes, insertion professionnelle et citoyenneté des immigrés...) en fonction des priorités des territoires partenaires. Les interdépendances entre les territoires sont au cœur du projet associatif du Grdr, aux côtés des migrant.es qui tissent et métissent les territoires, en écho aux objectifs de développement durable.



Recherche-action et exposition soutenues par :

